

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 508

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 50

À la première phrase de l'alinéa 22, substituer à la référence :

« L. 162-30-4 »

la référence :

« L. 162-30-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur de référence.